

ENQUETE SUR LE SECTEUR
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
NOTE DE PRESENTATION

Omar BAJJOU
Direction de la Statistique
RABAT - MAROC

I - INTRODUCTION :

De par sa contribution tant à l'investissement qu'à l'emploi, le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics constitue un secteur dont le poids dans l'activité économique nationale ne cesse de croître.

Afin d'approfondir les études dans ce secteur en vue de la planification de son développement, il a été décidé dans le cadre du présent plan (1981-1985) de réaliser une enquête de structure auprès des entreprises du dit secteur.

1.1. Statistiques disponibles sur le secteur :

L'information statistique afférente à ce domaine reste cependant insuffisante voire quasi-inexistante, comparativement à celle relative au secteur industriel par exemple.

En dehors de l'enquête de structure de 1969 et des deux études très sommaires réalisées respectivement sur la construction en 1975 et sur les B.T.P. en 1977, aucune autre étude approfondie n'a été faite jusqu'à présent.

En effet, en 1969, le SEPDR a entrepris une étude de structure. Celle-ci avait pour objectifs de mettre à jour l'information statistique disponible et d'élaborer le compte de production de cette branche. Les informations collectées à travers cette enquête ont servi et servent encore d'éléments de base à la comptabilité nationale pour faire des estimations de la production et des éléments de la valeur ajoutée. Une telle base, utilisée depuis plus d'une dizaine d'années se trouve actuellement ancienne et risque de ce fait de donner de mauvaises estimations.

En 1975, la Direction de la Statistique a lancé auprès des demandeurs une enquête sur la construction afin de saisir le mode de

financement des projets, la fiabilité de leurs valeurs déclarées, certaines caractéristiques du Bâtiment et surtout les proportions réalisées annuellement au cours de l'exécution d'un projet. Ceci devait servir à l'estimation de la production annuelle à partir des autorisations de construire.

D'un autre côté, l'enquête menée en 1977 auprès des entreprises industrielles et relative à l'exercice 1975 en vue de l'élaboration du TES n'a touché que marginalement celles du B.T.P.

La principale source directe et permanente pour l'information statistique dans le domaine des constructions reste cependant les autorizations de construire. Mais celles-ci, en dépit des informations importantes qu'elles contiennent et qui sont très utiles pour la comptabilité nationale, présentent quelques lacunes quant à leur couverture :

* Les autorisations de construire ne couvrent pas tout le territoire national : elles ignorent les constructions en milieu rural et dans certains petits centres urbains.

* Existence de constructions sans autorisation.

* Les projets figurant dans les autorisations ne sont pas tous exécutés dans les délais prévus.

Enfin, en dehors de la loi des finances où sont mentionnées les informations concernant les projets des travaux publics que réalise l'Etat, il n'y a pratiquement aucune autre source d'informations pour cette branche.

II - OBJECTIFS DE L'ENQUETE :

Les objectifs définitifs arrêtés après consultation des différents utilisateurs des données à collecter, sont les suivants :

- Collecter des données comptables en vue de répondre aux besoins de la comptabilité nationale. Il s'agit essentiellement des informations permettant d'élaborer les comptes nationaux et le T.E.S.

- Fournir aux autres utilisateurs des données économiques sur les immobilisations, les investissements, les salaires, l'emploi ...

- Recueillir des données d'ordre qualitatif reflétant le point de vue des entrepreneurs sur un certain nombre de caractéristiques en relation avec leur activité. Celles-ci permettront, en liaison avec les données comptables, de faire un diagnostic du secteur en vue d'identifier les problèmes qui freineraient son développement.

- Enfin, cette enquête devrait servir pour la mise en place de quelques indicateurs permettant de suivre l'activité de ce secteur.

III - BASE DE SONDAGE :

Le seul fichier disponible assurant en principe une couverture exhaustive de la population et pouvant servir de base de sondage pour l'enquête est celui des patentes. Celui-ci regroupe les établissements exerçant une activité dans le bâtiment ou les travaux publics. Ils y sont répertoriés avec quelques informations telles que le nom ou la raison sociale, l'adresse, les activités exercées, l'emploi et le numéro de patente qui constitue une identification de l'établissement.

Le dernier fichier disponible est celui de 1982 dont le contenu est relatif à l'année 1981. Mais, en dépit de l'importance de l'information qu'il contient, le fichier des patentes reste caractérisé par la non exhaustivité. A cet effet, il importe de souligner qu'un grand nombre de travaux sur le secteur bâtiment, réalisés par les entreprises artisanales échappant au fichier, resteront ignorés de l'enquête. Dans le but de pallier cette insuffisance et de dégager une estimation de la production du secteur Bâtiment, il a été jugé nécessaire de réaliser en parallèle une enquête "Construction".

IV - DIFFICULTES DE L'ENQUETE :

Au cours de sa phase préparatoire, l'enquête sur le secteur Bâtiment et Travaux Publics s'est heurtée à deux types de difficultés : la base de sondage d'une part, la méthodologie d'enquête d'autre part.

4.1. Difficultés inhérentes à la base de sondage :

La conduite de toute enquête par sondage repose sur la disponibilité d'une base de sondage adéquate. En effet, la base de sondage et ses qualités prennent une importance de premier ordre dans toute enquête ; car c'est à partir de cette base que sera choisi l'échantillon sur lequel portera l'enquête, et, à partir des informations collectées que se fera le passage de l'échantillon à la population globale.

Pour l'enquête B.T.P., le seul fichier présentant un aspect plus ou moins opérationnel est celui des patentes de 1981. Celui-ci présente un certain nombre de faiblesses, parmi lesquelles la non-exhaustivité, qui se manifeste avec une acuité particulière et conditionne dans une large mesure les résultats de l'enquête.

La production en construction réalisée par les entreprises échappant au fichier sera ignorée par l'enquête. L'appréhension de cette production non négligeable suppose la connaissance de la nature de ces entreprises, leur nombre ainsi que leurs adresses. La seule information qu'on peut dégager, en se basant sur la connaissance de notre milieu est que grand nombre de tâcherons plombiers, etc. exerçant l'activité B.T.P. ne disposent pas de locaux à usage professionnel.

4.2. Difficultés inhérentes à la méthode d'enquête :

L'unité statistique à enquêter est l'entreprise exerçant une activité du bâtiment ou travaux publics. En raison de l'inégale importance économique qui caractérise ces entreprises, la méthode d'enquête et le volume d'information à demander dépendent dans une large mesure du degré d'organisation de l'unité à enquêter ; ceci conduit à subdiviser la population en deux sous populations : les entreprises organisées détenant une comptabilité détaillée et les entreprises artisanales caractérisées par l'absence de comptabilité.

a) - Entreprises organisées :

Pour ces entreprises, la tenue de la comptabilité détaillée permet de remplir aisément le questionnaire conçu pour cette population. Toutefois, il importe de mentionner qu'à ce niveau deux problèmes se posent :

- Le premier est dû à la déposition des documents comptables qui intervient généralement quatre mois après l'achèvement de l'exercice comptable. (Nous supposons que l'exercice comptable coïncide avec l'année calendaire, ce qui n'est pas toujours vrai).

- Le second est lié à l'objectif de l'enquête, qui consiste à recueillir les informations pour les besoins du T.E.S. Cet objectif suppose que l'enquête permet de dégager une structure de consommation par sous-branche. Pratiquement ceci ne peut être réalisé qu'à la suite d'un dépouillement des factures, permettant de dégager une décomposition des achats et ventes des matières premières entrant dans le processus de production, ce qui n'est pas réalisable aisément. C'est ainsi qu'il a été convenu de limiter ce type d'enquête à un échantillon réduit des entreprises les plus importantes.

b) - Entreprises artisanales :

Cette population présente, outre l'absence de la comptabilité, les caractéristiques suivantes :

- La vie de ces entreprises et leur logique de comportement ne sont pas transparentes.

- Le coût de création d'un emploi qui est beaucoup moins élevé que dans les grandes entreprises permet d'occuper à peu de frais une population nombreuse.

Ces deux aspects, ainsi que l'importance de la population occupée dans ce secteur, suffisent amplement à justifier un intérêt

soutenu pour l'étude des petites entreprises malgré les difficultés que pose la collecte des informations relatives à une année. En effet, la quasi totalité des agents économiques opérant dans ce secteur non structuré est analphabète ou a reçu une éducation scolaire limitée (tâcherons, plombiers, menuisiers, peintres, ...) ; les conséquences qui en découlent sont de deux sortes :

D'abord la mémorisation des détails relatifs aux opérations effectuées sur une longue période (12 mois) est faible. Il ne faut donc pas trop demander à l'entrepreneur si l'on veut que ses réponses soient correctes. En outre, les concepts auxquels on se réfère risquent de ne pas leur être très familiers, d'où des difficultés de compréhension.

En raison de ces difficultés, le questionnaire a été conçu de façon à ne pas exiger un grand effort de mémoire et à ne pas trop consommer du temps de l'enquête ; d'autre part, afin d'éliminer, ou au moins atténuer les fluctuations saisonnières, le choix de deux passages dans l'année a été retenu : un passage par semestre, l'information recueillie portant sur les six derniers mois.

V - SOLUTION PROPOSEE :

Compte tenu des difficultés précitées et de la méthode d'enquête proposée (un seul passage pour les grandes entreprises et deux passages pour les petites), l'exécution pratique de l'enquête, qui exige que l'information collectée soit relative à la même année de référence, s'évaluera sur une période de 17 mois. Pour les entreprises artisanales, la méthode consiste à les suivre durant l'année de référence ; par contre, pour la même année, la collecte d'informations auprès des entreprises organisées ne peut se faire qu'après la déposition définitive de la comptabilité ; ce qui suscitera un retard d'environ cinq mois. A ceci, s'ajoutent l'urgence de l'opération dont la réalisation est prévue par le présent plan, les problèmes que pose l'année de référence et la contrainte de coût. Devant l'ampleur de ces difficultés, il a été convenu de réaliser l'enquête par étapes : (enquête entreprises organisées, enquête entreprises artisanales, enquête construction) nous essayerons pour chaque opération, de formuler les objectifs et de tracer le calendrier de réalisation, laissant cependant de côté les détails des techniques utilisées qui seront traités dans les dossiers méthodologiques.

Le tableau ci-après résume les différentes étapes de l'enquête :

ETAPE DE L'ENQUETE	METHODE DE L'ENQUETE	PRINCIPAUX OBJECTIFS	DUREE D'ENQUETE	NOMBRE D'AGENTS
Enquêtes des entreprises organisées	Enquête directe auprès de l'ensemble des entreprises organisées	Dégager la production et les structures (emploi, salaires, consommation)	4 mois du 7/11/83 au 23/2/84	30
Enquêtes des entreprises non organisées	Enquête directe auprès d'un échantillon d'entreprises de la sous branche bâtiment	Dégager la structure de consommation, de l'emploi.....	1/7/84-30/8/84 1/1/85-20/2/85	20
Enquête Construction	Enquête directe auprès d'un échantillon de la construction.	Dégager une estimation de la production réalisée par les entreprises et tâcherons échappant au fichier des patentes, des pondérations pour l'élaboration d'indices etc.		

Il importe de rappeler, comme il est indiqué au paragraphe "Difficultés de l'enquête", que les données statistiques à collecter porteront sur le même exercice (1982) pour les entreprises organisées et permettront de dégager la production et les structures de production du secteur organisé. Par contre, pour le secteur non organisé, le même type d'informations à recueillir ne portera que sur l'exercice 1984 et ne permettra de dégager que les structures de production.

Les problèmes qui découlent de cette remarque sont de deux sortes : le problème de la même année de référence et celui de l'estimation de la production du secteur B.T.P. A cet effet, d'après des contacts entrepris avec les responsables de la comptabilité nationale, ces problèmes peuvent être résolus à leur niveau en recourant aux autorisations de construire délivrées par les municipalités, aux résultats de l'enquête construction qui sera réalisée prochainement et à d'autres indicateurs économiques dégagés annuellement par la Direction de la Statistique.

MAROC
MINISTÈRE DU PLAN
DIRECTION DE LA STATISTIQUE

FRANCE
INSEE
ORSTOM

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES STATISTICIENS D'ENQUÊTES

**SEMINAIRE
SUR LES STATISTIQUES
DE L'EMPLOI
ET DU SECTEUR NON STRUCTURE**

**Rabat, 10-17 Octobre 1984
rapport des sessions et communications
tome 2**

MAROC
MINISTÈRE DU PLAN
DIRECTION DE LA STATISTIQUE

FRANCE
INSEE
ORSTOM

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES
STATISTICIENS D'ENQUÊTES

SEMINAIRE
SUR LES STATISTIQUES
DE L'EMPLOI
ET DU SECTEUR NON STRUCTURE

RABAT, 10-17 OCTOBRE 1984
RAPPORT DES SESSIONS ET COMMUNICATIONS
TOME 2

PARIS - JUILLET 1985